**ARRÊTÉ N°**

**De prolongation du CITIS Suite à maladie professionnelle**

**DE M…**

**Grade**

Le Maire de …………………………………………….,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code de la sécurité sociale,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 91-875 du 6 septembre 1991 pris pour l’application du 1er alinéa de l’article 88 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984,

Vu le décret n°2019-301 du 10 avril 2019 qui fixe les modalités du CITIS,

Vu l’arrêté n°……………… en date du ……. reconnaissant l’imputabilité au service de la maladie professionnelle survenue le …………….

Vu le certificat médical du [date] délivré par le Dr [nom médecin] prescrivant à M. ou Mme [Nom, Prénom] un arrêt de travail du [date début] au [date fin] inclus,

(Le cas échéant) Vu la saisine du médecin agréé en date du…………..portant contrôle de l’aptitude physique de M. ou Mme [Nom, Prénom]

(Le cas échéant) Vu la saisine du conseil médical saisi des conclusions du médecin agréé portant sur le contrôle de l’aptitude physique de M. ou Mme [Nom, Prénom]

Considérant la possibilité pour la collectivité lors d’arrêts de travail postérieurs à la décision de reconnaissance de l’imputabilité au service de s’interroger sur le lien entre le nouvel arrêt de travail et la maladie professionnelle reconnue imputable au service,

(Le cas échéant) Considérant la possibilité de retirer la décision de prolongation en CITIS suite aux résultats d’expertise diligentés le [date] et aux résultats du conseil médical en date du [date],

ARRÊTE

ARTICLE 1 : M. ou Mme [Nom, Prénom], est prolongé(e) en congé pour invalidité temporaire imputable au service du ……………….. au ……………… consécutif à la maladie professionnelle.

ARTICLE 2 : M. ou Mme [Nom, Prénom] conserve son traitement, le supplément familial de traitement et l’indemnité de résidence, pendant la durée du congé.

La collectivité prendra en charge le remboursement des honoraires médicaux et des frais directement entrainés par la maladie professionnelle.

ARTICLE 3 : M. ou Mme [Nom, Prénom] le Maire est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Notifié à l’intéressé.

Ampliation adressée au :

- Présidente du Centre de Gestion,

- Comptable de la Collectivité.

Fait à………., le ……… 2021

**Le Maire,**

Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr/).

Notifié le .....................................

**Signature de l’agent** :